

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 27 février 2023 à 14 h.

AGRÈMENT DE LA CHAIRE UQTR (SENIOR) EN IMMUNITÉ VÉGÉTALE: GÉNOMIQUE FONCTIONNELLE DES PHYTOPATHOSYSTÈMES

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT les articles 71(2)d) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique sur la reconnaissance et le financement des unités de recherche;

CONSIDÉRANT l'objectif « Soutenir prioritairement les orientations et axes de recherche définis pour la période 2020-2025 » du Plan de la recherche stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT les règles du Programme des chaires de recherche UQTR (Senior) (2019-CA659- 04.03.02-R7243, 25 février 2019);

CONSIDÉRANT le Processus de reconnaissance des réalisations en recherche des anciens titulaires de chaire de recherche du Canada de l'UQTR (2018-CA658-04.03.07-R7207, 10 décembre 2018);

CONSIDÉRANT le Processus d'évaluation du rendement des titulaires de chaire de recherche du Canada;

CONSIDÉRANT le bilan présenté par le professeur Hugo Germain;

CONSIDÉRANT l'avis du Département de chimie, biochimie et physique (CBP-22-140-25, 13 juin 2022);

CONSIDÉRANT la recommandation de la sous-commission de la recherche (2022-SCR71-06);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2023-CE644-04.03.05-R6168, 7 février 2023);

CONSIDÉRANT l'avis du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. d'agréer la Chaire UQTR (senior) en immunité végétale: génomique fonctionnelle des phytopathosystèmes pour une durée trois ans, soit du 1er novembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2025;
2. d'attribuer au professeur Hugo Germain le titre honorifique de Professeur-chercheur du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général